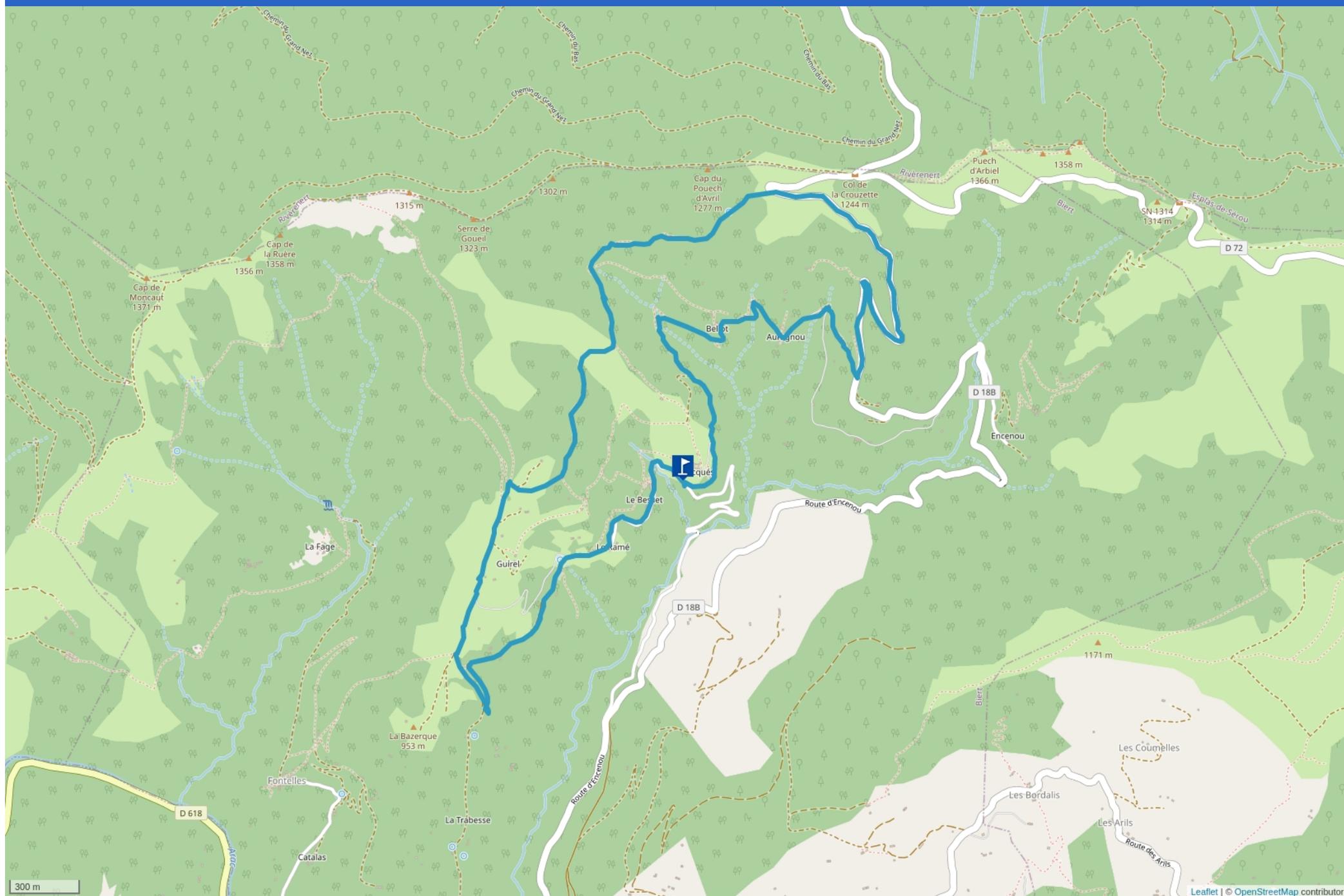


# LE PLATEAU DE GUIREL



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

# Le plateau de Guirel

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" [www.cirkwi.com/circuit/664920](http://www.cirkwi.com/circuit/664920)



Départ : Parking du Carlet entre les hameaux de Besset et Jacques - 09320 BIERT



Cette randonnée vous offre une belle vue sur le Mont Valier. Ce circuit alterne la traversée de forêts naturelles aux essences variées et le passage dans les hameaux traditionnels, le tout orienté vers la chaîne des Pyrénées où culmine le Mont Valier.

## TOPO/PAS À PAS

- 1/ Du parking, continuez jusqu'au terminus de Jacques, avant, le village prendra à droite le sentier que surplombe la piste. Montez doucement à travers la forêt et traverser un ruisseau.
- 2/ Le chemin remonte sur la droite, vers le hameau de Bellot Comme laisse sur à gauche.
- 3/ Suivre quelques montées abruptes pour rejoindre le hameau de Auragnou.
- 4/ Traverser le hameau puis 250m, après prendre à gauche le sentier qui mène à la D 18 reliant Biert au Col de la Crouzette. Emprunter cette route vers le col pendant 1 km.

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)

- 5/ 500 M avant le col, prendre un sentier à gauche qui plonge à travers les fougères et entre en sous-bois.
- 6/ Au sortir des bois, le plateau de Guirel offre une vue bien dégagée sur la chaîne. Le sentier descend vers le replat et au bout bifurque à gauche sur une piste plus large.
- 7/ Laisser à droite, le chemin qui mène à Coulat et passer sur le versant Est.
- 8/ Après une descente régulière traversée, le hameau du Ramé. (Ferme équestre Cavalus)
- 9/ Passez au Besset pour rejoindre le parking.

## COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

De Saint-Girons, prendre la D3 ou la D618 vers Massat jusqu'à Biert.  
Sur la place de l'Église, prendre vers la gauche la route qui monte à Encenou,  
Monter sur 3 km, prendre la première à gauche,  
Descendre sur 1 km,  
Puis remonter sur 1 km jusqu'au parking du Carlet entre les hameaux de Jacques et de Besset.

## NATURE DU TERRAIN

Terre  
Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

## RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :  
Carte IGN TOP 25 - 2047 ET «Massat - Pic des Trois Seigneurs - PNR des Pyrénées Ariégeoises

## PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.  
Sous réserve de conditions d enneigement.

## CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60  
Email : [contact@tourisme-couserans-pyrenees.com](mailto:contact@tourisme-couserans-pyrenees.com)  
Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

## COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.  
Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.



Mise à jour le 01/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

